

Le contrôle du courrier des Tchécoslovaques en 1918

Jérôme BOURGUIGNAT

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 SEPTEMBRE 2015

Lors de la préparation de mon ouvrage sur le contrôle postal pendant la Première Guerre mondiale, j'avais relevé dans un rapport de la commission de contrôle postal (CCP) de Bordeaux du 28 juin 1918, l'existence d'une section en charge du contrôle du courrier des régiments tchécoslovaques. N'ayant pas auparavant rencontré de pièces corroborant cette note et permettant de l'illustrer, j'avais choisi de ne pas mentionner l'existence de cette section tchécoslovaque.

Je vous en présente les deux exemplaires que j'ai trouvés récemment, sur un courrier adressé à un soldat tchécoslovaque enrôlé, et l'autre à un prisonnier de guerre. Le numéro 386 est attribué à la CCP de Bordeaux.

Rapport de la CCP de Bordeaux du 28 juin 1918.

- La section tchécoslovaque à la CCP contrôle le courrier des régiments tchécoslovaques.
- Les règles appliquées induisent un retard de 3 à 4 jours en moyenne.
- Le 2e bureau étudie son transfert à Paris ou une censure directement dans le régiment.
- Le retard dans la transmission de la correspondance pose un problème pour les militaires français qui sont rattachés à ces régiments. Le 2e bureau décide d'envoyer directement la correspondance de ces militaires, sans censure.



